Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'amélioration de la santé financière des communes s'est poursuivie en 2005

La situation générale des finances communales en 2005, année de la reprise économique, continue à être jugée "bonne" par l'autorité de surveillance. Le résultat d'exploitation consolidé, après amortissement financier, n'avait jamais présenté une marge aussi excédentaire. Degré d'autofinancement élevé, dépenses courantes maîtrisées, diminution de la dette publique nette sont autant d'indicateurs financiers qui témoignent de l'excellente santé financière des communes vaudoises.

En 2005, année marquée par un rattrapage fiscal, la marge brute d'autofinancement des communes - de 590 millions - continue à progresser spectaculairement: elle augmente de 139 millions par rapport à 2004. Il s'agit là du meilleur résultat de ces 10 dernières années, même en tenant compte de l'année 2004 (451 millions), déjà qualifiée de bonne.

La part des revenus affectée au financement des investissements nouveaux a fortement augmenté, le degré d'autofinancement passant de 133.8% à 159.46%, permettant pour la seconde année consécutive une diminution sensible de la dette publique nette des communes vaudoises.

L'endettement brut par habitant atteint 8535 francs, soit une baisse de 0.52% par rapport à 2004. L'endettement net est de 2.49 milliards (2,7 milliards en 2004). Comme en 2003 et 2004, les communes ont continué à profiter de taux d'intérêt historiquement bas en réduisant leurs coûts moyens sur la dette brute à 3% (contre 3,14% en 2004). Ainsi les intérêts passifs par tête sont passés de 375 francs en 1995 à 259 en 2005 (270 en 2004). Et ce malgré une forte diminution au niveau des impôts conjoncturels (successions & donations: -43,94%).

Au chapitre des investissements, l'année 2005 se caractérise par une nette reprise avec une augmentation de 8.1% des dépenses. Comme pour l'année 2004, les investissements sont globalement totalement autofinancés et présentent une marge positive, cette fois de 220,1 millions (114,2 en 2004).

Le Conseil d'Etat salue la bonne santé des finances communales. Elle témoigne des équilibres financiers mis en place à ce jour. Le Gouvernement continuera à accorder la

plus grande attention à l'évolution de la situation financière des communes.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 02 novembre 2006

Jean-Claude Mermoud, conseiller d'Etat, 021 316 41 51 / Fabrice Weber, directeur de l'autorité cantonale de surveillance des finances communales, 021 316 45 48